

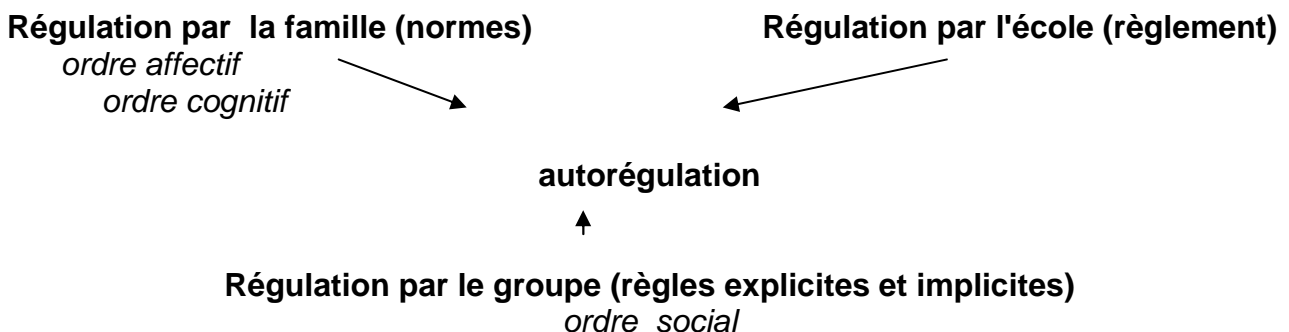
Peu d'accidents surviennent dans la cour de récréation d'abord parce qu'elle est surveillée mais aussi parce que les enfants eux-mêmes y établissent des règles de vie que les adultes connaissent d'ailleurs assez mal.

Il y a probablement une large part de désintérêt dans cette méconnaissance des règles de fonctionnement de la société enfantine. Déjà parce que le temps de la récréation s'oppose au temps de la classe comme le jeu s'oppose au travail.

La récréation apparaît souvent comme une simple concession à la futilité de l'enfant ou comme une soupape de sécurité qui évite de maintenir trop longtemps sous pression des enfants qui deviennent trop énervés et nécessairement inattentifs;

C'est principalement à l'école qu'on apprend les règles de la vie sociale. Mais l'école ne les enseigne pas toujours de façon explicite et directe.

L'enfant est formé socialement par l'institution et par le groupe, et c'est à lui qu'il revient d'intégrer cette double formation dont les exigences sont souvent contradictoires.



Des objets circulent qui confèrent du prestige à leur possesseur ou qui servent de valeur d'échange surtout pendant les récréations. Or les règlements scolaires interdisent presque toujours l'introduction d'un certain nombre d'objets dans l'enceinte de l'école. La confiscation des jouets apportés parfois clandestinement de la maison est fréquente à l'école maternelle.

Il semble donc que l'Ecole ait beaucoup de difficulté à admettre qu'elle ne soit pas le seul agent de socialisation et c'est probablement pourquoi la socialisation scolaire est généralement la seule qui soit prise en considération.

Les activités de la cour révèlent entre les enfants d'autres types de rapports que ceux que la classe les contraint à adopter. En ce sens la cour rompt avec la mixité obligée de la classe. Les jeux de fille sont souvent invisibles alors que les garçons attirent fortement l'attention : plus mobiles, jeux ouverts.

Il n'existe pas de pédagogie de la cour. En tous cas, la réflexion pédagogique s'arrête à la sortie de la classe. Les enseignants sont alors ou non « de service ». En tant que simples surveillants, ils sont passifs en face d'enfants devenus parfois furieusement actifs. Le grand nombre d'élèves rend évidemment impossible une vue d'ensemble des activités qui se nouent et se dénouent. Les seules interventions des enseignants se limitent aux incidents de cour : blessures ou pugilats. Autant dire qu'il n'est plus question d'enseigner mais de secourir ou de réguler.